

INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DE BONNES PRATIQUES (21 heures)

Formation reconnue par l'OPQ (RA01972-17)

Formation reconnue par l'OTSTCFQ (Réf. : 270)

2 unités d'éducation continue SOFEDUC

Ce programme de formation de l'Association québécoise de prévention du suicide s'adresse aux intervenants ainsi qu'aux professionnels qui ont la responsabilité de gérer le risque suicidaire chez les adultes ou les adolescents dans le cadre de leur pratique, et ce, dans tous les contextes d'intervention et modalités de services.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Au terme de cette formation, le participant sera capable de diriger et orienter une intervention efficace auprès d'une personne en détresse suicidaire. Le participant apprendra les pratiques à privilégier selon la situation, la clientèle et le niveau de dangerosité.

COMPÉTENCES VISÉES

Le participant développera les compétences liées au *Guide de bonnes pratiques en prévention du suicide à l'intention des intervenants des centres de santé et de services sociaux* du ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). Plus spécifiquement, le participant sera capable de :

- Avoir une meilleure compréhension de la personne suicidaire
- Être proactif auprès des personnes à haut risque et aborder la question du suicide
- Aiguiser son jugement clinique à l'aide de la *Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire*
- Développer des stratégies pour faire grandir la partie qui veut vivre chez une personne suicidaire
- Créer un plan d'action permettant à la personne de se mobiliser pour sa propre sécurité
- Savoir conclure l'intervention en sécurité et prévoir le suivi tout en gérant les moments critiques
- Évaluer les besoins et faciliter l'accès aux services (orienter, référer ou accompagner la personne)

APPROCHE

Nos formateurs possèdent une solide expertise en formation auprès des adultes. De plus, ce sont des professionnels qui travaillent en prévention du suicide depuis plusieurs années.

Les activités d'apprentissage rencontrent les principes andragogiques reconnus avec une alternance entre la théorie et la mise en pratique: exercices, vignettes cliniques, discussions, jeux de rôle, etc.

MODALITÉS

Il est possible de former des groupes dans votre milieu. Cette formation est également offerte plusieurs fois par année en sessions publiques.

Nous limitons le nombre de participants à 12 personnes pour favoriser un développement optimal des compétences et la participation active dans les activités d'apprentissage. Une attestation de formation est remise pour avoir complété la totalité de la formation.

POUR PLUS D'INFORMATION

Nous vous invitons à communiquer avec nous au **(514) 723-3594, poste 305** ou par courriel au **formation@suicideactionmontreal.qc.ca**, que ce soit pour en connaître davantage sur nos produits de formation, les modalités, la tarification et les disponibilités. Visitez notre site Internet pour voir l'ensemble de nos services : www.suicideactionmontreal.org.